



Dossier de Presse

**Un nouveau dispositif
pour les collégiens de l'Indre**

Le PASS 3C

Département de l'Indre

Direction de la Communication - Hôtel du Département

Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639 - 36020 Châteauroux cedex

Contact presse : Muriel Bonnefond - Tél : 02 54 08 38 53 - Fax : 02 54 08 39 05 - Email : mbonnefond@indre.fr

PASS 3C : UN COUP DE POUCE POUR TOUS LES COLLÉGIENS !

Le Département de l'Indre offre à tous les collégiens, de la 6e à la 3e, un chéquier de 36 € pour bénéficier de réductions sur les activités culturelles et de loisirs.

Le principe

Le PASS 3C est un dispositif mis en place par le Département de l'Indre afin de promouvoir et de simplifier l'accès à la culture et aux loisirs pour la jeunesse. Il se présente sous la forme d'un chéquier contenant des coupons qui permettent d'obtenir des réductions sur diverses activités, mais aussi sur l'achat de livres. Les activités accessibles sont le théâtre, le cinéma, la lecture, les festivals, les musées et les lieux culturels.

Ce chéquier d'une valeur de 36 € comprend :



- 2 chèques de 5 € pour l'achat de livres et bandes dessinées



- 2 chèques de 5 € et 6 € pour financer des droits d'entrée au théâtre et concert



- 2 chèques de 5 € pour les visites de châteaux, musées, réserves, parcs et jardins et lieux de loisirs



- 1 chèque de 5 € pour le cinéma

À qui est-il destiné ?

Le PASS 3C est réservé aux collégiens qui sont domiciliés dans le département de l'Indre et scolarisés dans un établissement de l'Indre.

Lors de l'inscription, il sera demandé un certificat de scolarité.

Pour chaque jeune,

ce dispositif représente une aide de 144 €

sur leurs années collège !

Comment obtenir le PASS 3C ?

Rendez-vous sur **pass3c.indre.fr**.

Créez un compte afin de recevoir un mail de connexion pour accéder à votre espace dédié.

Faites la demande gratuitement du chéquier, celui-ci sera directement envoyé par la poste au domicile du collégien.

Modalités d'utilisation du chèque

- Le PASS 3C 2021-2022 est valable jusqu'au 31 août 2022
- Aucune monnaie ne peut être rendue
- Ne peut être échangé contre de l'argent
- Les chèques non utilisés ne sont en aucun cas remboursés
- Valable uniquement dans les structures conventionnées pour ce type de chèque
- Un complément financier sera demandé si la valeur des prestations est supérieure à la valeur des chèques
- Un seul chéquier est attribué par collégien et par année scolaire

Les partenaires du PASS 3C

À ce jour, une quarantaine de partenaires du département de l'Indre ont rejoint le dispositif comme le château de Valençay, la maison de George Sand, les cinémas et librairies du territoire ou encore la Scène Nationale Équinoxe et la ferme théâtre de Bellevue à Villentrois...

La liste des partenaires* sera dévoilée plus tard sur la plateforme du dispositif.

* La liste évolue avec le temps et de nouveaux partenaires rejoindront l'opération en cours d'année.

Coût estimatif pour le Département : 331.200 € /an.

**Plaisir et découvertes,
De bons moments
avec le**

